Bleuet nain
Avertissement No 03 – 17 juin 2014

Semaine du 6 au 13 juin 2014
- Sommaire météorologique.
- Stades phénologiques.
- Travaux culturaux.
- Mauvaise herbe (fougère-aigle).
- Insectes : altise de l'airelle, tenthrède du bleuet et drosophile à ailes tachetées.
- Maladie (pourriture sclérotique).

SOMMAIRE MÉTÉOROLOGIQUE

Côte-Nord

Secteurs Haute-Côte-Nord et Manicouagan

- Températures variant de normales à chaudes le jour et normales la nuit.
- Précipitations moyennes (1 à 3 jours).

Secteurs Minganie et Sept-Rivières

- Températures normales le jour et la nuit.
- Précipitations faibles (1 à 3 jours).

Secteur Longue-Pointe-de-Mingan

- Températures normales le jour et la nuit.
- Précipitations faibles (moins de 1 jour).

Lac-Saint-Jean (Ouest)

Secteurs Albanel, La Doré, Normandin, Notre-Dame-de-Lorette, Saint-Augustin, Saint-Félicien, Sainte-Jeanne-d'Arc, Saint-Thomas et Vauvert

- Températures variant de fraîches à chaudes le jour et normales la nuit.
- Précipitations faibles (moins de 1 jour).

Lac-Saint-Jean (Est)

Secteurs Ascension, Milot et Sainte-Monique

- Températures variant de normales à chaude le jour et normales la nuit.
- Précipitations faibles (moins de 1 jour).

Haute Mauricie

Secteur La Croche

- Températures normales le jour et la nuit.
- Précipitations faibles (moins de 1 jour).

Coordonnées du RAP : 200, chemin Sainte-Foy, 10e étage, Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : 418 380-2100, poste 3581 ou 3551
rap@mapaq.gouv.qc.ca www.agrireseau.qc.ca/rap

STADES PHÉNOLOGIQUES

Côte-Nord

Secteurs Haute-Côte-Nord, Manicouagan et Sept-Rivières

- Stades 3 (gonflement et séparation des écailles; photo 1), 5 (abscission des écailles, fleurs visibles; photo 2) et 7 (fleurs ouvertes; photo 3).

Secteur Longue-Pointe-de-Mingan

- Stade 3.

Lac-Saint-Jean (Ouest et Est)

- Pour tous les secteurs : stades 7, 9 (abscission des corolles, assèchement du style; photo 4) et 11 (fruits verts; photo 5).

Haute Mauricie

Secteur La Croche

- Stades 5, 7 et 9.

Photo 1 : Stade 3 (gonflement et séparation des écailles)

Photo 2 : Stade 5 (abscission des écailles, fleurs visibles)

Photo 3 : Stade 7 (fleurs ouvertes)

Photo 4 : Stade 9 (abscission des écailles, assèchement du style)

Photo 5 : Stade 11 (fruits verts)

Année de végétation

Côte-Nord

Secteurs Haute-Côte-Nord et Manicouagan

- Premières feuilles apparentes.

Lac-Saint-Jean (Ouest et Est)

Pour tous les secteurs

- Croissance active.

Haute Mauricie

Secteur La Croche

Premières feuilles.

TRAVAUX CULTURAUX

Côte-Nord

Secteurs Haute-Côte-Nord et Manicouagan

- Fertilisation.
- Désherbage du printemps.

Secteur Sept-Rivière

- Taille du printemps.
- Fertilisation.

Secteur Longue-Pointe-de-Mingan

- Taille du printemps.
- Fertilisation.
- Désherbage du printemps.

Lac-Saint-Jean (Ouest)

Secteurs Albanel, La Doré, Normandin, Notre-Dame-de-Lorette, Saint-Augustin, Saint-Félicien, Sainte-Jeanne-d'Arc, Saint-Thomas et Vauvert

- Pollinisation.
- Désherbage d'été.

Lac-Saint-Jean (Est)

Secteurs Ascension, Milot et Sainte-Monique

- Pollinisation.

Haute Mauricie

Secteur La Croche

- Pollinisation.

MAUVAISE HERBE (FOUGÈRE-AIGLE)

Lac-Saint-Jean (Est et Ouest)

Dans certains secteurs, la fougère-aigle (*Pteridium aquilinum*) a déjà atteint son plein développement sur les terrains en pousse végétative. Cela signifie que les frondes sont complètement déployées (photo 6). Pour les champs où elle est abondante, c'est le temps de faire un contrôle par contact avec le super-éponge (photo 7). En cette période, il est facile de contrôler la fougère sans risque d'atteindre le bleuetier qui ne mesure que quelques centimètres de long. Lire l'étiquette du produit utilisé et respecter le délai minimum recommandé avant une pluie, afin que l'herbicide ne soit pas délavé et que la plante l'absorbe correctement.

Photo 6 : Fougère-aigle

Photo 7 : Traitement au super-éponge

Pour le réglage du super-éponge, vous pouvez consulter en ligne le guide *La production du bleuet sauvage… dans une perspective de développement durable* sur le site du Syndicat des producteurs de bleuets du Québec (SPBQ).

INSECTES

Altise de l'airelle (*Altica sylvia)*

Côte-Nord

Secteur Haute-Côte-Nord

De 100 à 200 altises par dix coups de filet fauchoir au stade larvaire (photo 8) ont été dénombrées.

Lac-Saint-Jean (Ouest)

Plusieurs secteurs sont affectés par l'altise et les dommages varient de faibles à élevés. L'échantillonnage se poursuit afin de déterminer la nécessité de contrôler ou non cet insecte selon le nombre de captures.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le bulletin d'information No 05 du 10 juin 2014.

Tenthrède du bleuet (*Neopareophora litura)*

Lac-Saint-Jean-Ouest

Secteur Sainte-Jeanne-d'Arc

Quelques larves de tenthrède (photo 9) ont été capturées. Cet insecte cause rarement des dommages importants, sauf s'il est présent en très grand nombre. C'est la larve mature qui cause le plus de dommages en s'alimentant de feuillage et de fleurs jour et nuit. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le guide d'identification *ALLIÉS et ENNEMIS du BLEUET NAIN Insectes, maladies et végétaux* (Ève-Catherine Desjardins et Romain Néron).

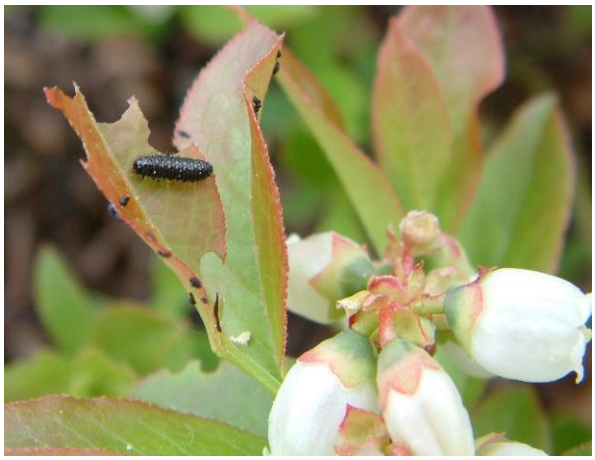

Photo : 8 Altise du bleuet au stade larvaire

Photo 9 : Tenthrède du bleuet au stade larvaire

Drosophile à ailes tachetées

Dans le cadre du Réseau d'avertissements phytosanitaires, 10 pièges-sentinelles seront déployés dès la première semaine de juillet dans des bleuetières du Québec. Il y en aura 6 au Saguenay–Lac-Saint-Jean, 3 sur la Côte-Nord et 1 en Abitibi. Ces pièges viseront à s'assurer de l'arrivée prochaine de la DAT pour permettre aux producteurs de se tenir prêts à faire leur autodépistage dès les premières captures. Un bulletin d'information spécial sur la stratégie à adopter pour la DAT en 2014 paraîtra dans les prochaines semaines.

À ce jour, il n'y a eu aucune capture de DAT au Québec en 2014.

MALADIE (POURRITURE SCLÉROTIQUE)

Côte-Nord

Secteur Haute-Côte-Nord

La pourriture sclérotique a été observée chez deux producteurs et l'infestation est sévère.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le bulletin d'information No 04 du 28 mai 2014.

Source des photos :

Club conseil bleuet (photo 7)
Joseph Savard, technicien agricole, Groupe conseil Agri-vert

Texte rédigé par :

Joseph Savard, technicien agricole, Groupe conseil Agri-vert

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DU BLEUET NAIN
PIERRE-OLIVIER MARTEL, agronome – Avertisseur
Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean, MAPAQ
Téléphone : 418 662-6457, poste 2868
Courriel : pierre-olivier.martel@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Marie-France Asselin, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 03 – Bleuet nain – 17 juin 2014